

DELIBERATION N° 026
DEMOLITION D'UNE ESTACADE RIVE NORD
ET MISE EN SECURITE PORT DES BROCHETS

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Une inspection du site a mis en évidence le mauvais état de certaines estacades, entrée de chenal, rive nord du port des Brochets.

Le diagnostic, conduit courant du 1^{er} semestre 2022, a conclu à une impossibilité de réparation. La CCI prévoit, pour des raisons de sécurité, de procéder à leur démolition puis à leur reconstruction.

Afin, de bien cerner l'étendue des travaux à réaliser, la CCI envisage, dans un premier temps, de démolir une estacade. Préalablement à cette démolition, un levé topographique sera réalisé, pour reconstruction à l'identique. Lors de la démolition, une reconnaissance des longrines béton sera effectuée, après dévasage des pieds de poteaux de l'estacade.

Le coût estimatif ressort à 10 000 €HT.

Organismes	Taux de participation	Montant HT
Conseil Départemental	50,00%	5 000,00 €
CCI autofinancement	50,00%	5 000,00 €
TOTAL HT		10 000,00 €

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le lancement des travaux concernant la démolition d'une estacade et mise en sécurité au port des Brochets

Quorum : 19
Votants : 23
Votes "pour" : 23
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

